

Compte rendu de séance du Conseil Municipal

Séance du 28 Juin 2022

L' an 2022 et le 28 Juin à 20 heures , le Conseil Municipal de la commune de Vireux Molhain, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,salle du conseil municipal sous la présidence de DEVRESSE Jean Pol Maire

Présents : M. DEVRESSE Jean Pol, Maire, Mmes : GANTOIS Renée, GUMEZ Sandrine, HELLEBOUT Ludivine, PROFILI Maria Lina, MM : BRAIBANT Jean Louis, CLAUDET Franck, DENIS Frédéric, HUSSON Philippe, LAURENT Fabrice, MASSON Romain, RASQUIN Fabrice

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : FLODROPS Ingrid à Mme HELLEBOUT Ludivine, FRAINCART Aurore à M. DENIS Frédéric

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 12

Date de la convocation : 17/06/2022

Date d'affichage : 17/06/2022

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le : 29/06/2022

et publication ou notification

du :

A été nommé (e) secrétaire : Mme HELLEBOUT Ludivine

Ordre du jour

Objet des délibérations

SOMMAIRE

Modification des tarifs communaux 2022

Bail professionnel avec Mme DALLERIVE

Convention d'occupation de locaux avec la Croix Rouge

réf : **2022-054 Modification des tarifs communaux 2022**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28.10.2021 qui fixe les tarifs communaux 2022,

Considérant qu'il est difficile dans le fonctionnement de demander une caution aux utilisateurs du relais VTT,

Après délibération et vote à la majorité par 13 voix pour et 1 voix contre (Mme PROFILI),

DECIDE de supprimer la ligne caution au relais VTT des tarifs communaux 2022.

A la majorité (pour : 13 contre : 1 abstentions : 0)

Il faudra faire une copie de la pièce d'identité des utilisateurs.

réf : **2022-055 Bail professionnel avec Mme DALLERIVE**

Le conseil Municipal,

Vu la demande de location d'un bureau dans le cabinet médical de Mme DALLERIVE, conseillère en nutrition,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'autoriser le Maire à signer le bail professionnel avec Mme DALLERIVE Aline pour louer un cabinet médical avec salle d'attente rue de la gare à compter du 01.07.2022 pendant 6 années pour un loyer mensuel de 52.46 € pour une occupation d'un jour par semaine.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Mr DEVRESSE précise qu'il s'agit du cabinet qui est déjà loué à un autre moment au docteur LEROY.

Il informe que le docteur DUBOIS a demandé la location du cabinet à côté du sien pour une activité supplémentaire. Contact a été pris avec le docteur LEWDEN pour échanger son cabinet.

réf : **2022-056 Convention d'occupation de locaux avec la Croix Rouge**

Le Conseil Municipal,

Vu la demande de local de la Croix Rouge Française,

Considérant la vacance d'un local dans le bâtiment situé place Pecqueur

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'autoriser Le Maire à signer la convention de mise à disposition gratuite des locaux situés Place Pecqueur à compter du 01.07.2022 avec l'association Croix Rouge Française.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

NEANT

Complément de compte-rendu:

- Lancement de la confection du bulletin municipal
- Mr RASQUIN signale des ornières rue du 18 juin à l'entrée de la zone. Mr DEVRESSE précise qu'avant les travaux sur le pont et le passage de tous les camions pendant la durée des travaux un état des lieux sera fait.
- Les travaux de reconstruction du pont métallique se dérouleront du 15.08 à fin décembre.
- Mme HELLEBOUT présente la boîte qui sera remise aux parents lors de la réception. Elle évoque également le projet d'animation en collaboration avec le centre social pour organiser une manifestation à l'occasion d'octobre rose.
- Mr CLAUDET est satisfait de la visite du fort Charlemont avec les enfants du Conseil Municipal Enfants.
- Mme GUMEZ demande la pose de panneaux d'affichage au cabinet médical.
- Mr DEVRESSE évoque la réalisation des plans des cimetières

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h45.

En mairie, le 29/06/2022
La Secrétaire
Ludivine HELLEBOUT



